Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID: 023-222309627-20221219-CD2022_0109-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

DELIBERATION N°CD2022-12/3/22 DOSSIER N°5489 AVENANT N°1 À LA CONVENTION ENTRE LA CNSA, LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE ET LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA CREUSE POUR L'AMÉLIORATION DU SERVICE RENDU PAR LA MDPH DE LA CREUSE

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

> ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie

RAPPORTEUR: Mme Marie-Thérèse VIALLE

OBJET : Avenant n°1 à la Convention entre la CNSA, le Département de la Creuse et la Maison départementale des personnes handicapées de la Creuse pour l'amélioration du service rendu par la MDPH de la Creuse



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le



VU le rapport CD2022-12/3/22 de Madame la Présidente du Conseil Départe ID: 023-222309627-20221219-CD2022_0109-DE

VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

De donner pouvoir à Mme Marie-Thérèse VIALLE au titre du Conseil Départemental pour signer l'avenant à la convention MDPH/CNSA/CD, joint en annexe.

Mme Valérie SIMONET, en tant que Présidente de la COTTEX du GIP MDPH, ne prend pas part au vote......

Adopté: 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET